Fiche technique

Leu+Gygax AG

Penergetic® b Sol / mélasse biostimulant

Pour le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols.

Produit	Penergetic® b Sol / mélasse contient mélasse.
Cultures	Arboriculture, culture des baies, grandes cultures, cultures maraîchères, viticulture, cultures ornementales.
Spectre d'efficacité	Pour réguler et améliorer la vie du sol.
Emploi	**Cultures de baies:** 300 ml/ha avant le débourrement, ensuite 300ml/ha après la récolte et avant la chute des feuilles . (Chez les plantes vivaces.) 500 ml/ha avant la préparation du sol et la plantation.(Sur les espèces annuelles). Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes. **Arboriculture:** 300 ml/ha avant le débourrement, ensuite 300ml/ha après la récolte et avant la chute des feuilles. Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes. **Vignes:** 300 ml/ha avant le débourrement, ensuite 300ml/ha après la récolte et avant la chute des feuilles. Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes. **Cultures maraîchères :** 500 ml/ha avant la préparation du sol et le semis ou la plantation (à chaques nouvelles plantations). Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes.

	Grandes cultures : 500 ml/ha avant la préparation du sol et le semis. Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes. **Plantes ornementales :** 300 ml/ha avant le débourrement, ensuite 300ml/ha après la récolte et avant la chute des feuilles. Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes. **Sylviculture :** 300 ml/ha avant le débourrement, ensuite 300ml/ha après la récolte et avant la chute des feuilles. Peut être mélangé avec les produits usuels. L'utilisation de Penergetic® b sol/Melasse est recommandée avec un programme incluant le Penergetic® p Melasse pour le traitement des plantes.
Mode d'action	L'efficacité de la méthode Penergetic est basée sur le très discuté domaine de la théorie de l'énergie (spin) en physique quantique. Avec la technologie Penergetic il est possible de programmer le spin d'un élément donné sur du matériel porteur. Ainsi le matériel de support programmé réagit en émettant une impulsion énergétique à son environnement (champ d'application), la résonance ainsi produite entraîne les processus biologiques et les organismes réagissent en conséquence.
Préparation de la bouillie	Préparation de la bouillie: verser le produit directement au travers du tamis dans le réservoir rempli à moitié d'eau. Ensuite compléter le réservoir selon besoin. Agiter constamment la bouillie. **Mélanges:** Penergetic® b sol/Melasse et miscible avec la plupart des produits LG
Rotation des cultures	Pas de restriction.
Classement	P102 Tenir hors de portée des enfants. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Comportement dans l'environnement	Non toxique pour les abeilles. Non toxique pour les poissons. Eviter le contact du produit avec les eaux. Le produit est homologué par l'OFAG. On peut l'utiliser en PER, les restrictions de certains programmes sont à observer.

Fiche technique

Emballage	2.5 lt. 10 lt.
®	
A Observer	Cette fiche vous informe et ne remplace pas l'étiquette. Avant d'utiliser un produit, veuillez lire attentivement l'étiquette et s'y tenir conformément.

Version 16.12.19/RH/LG0000

5413 Birmenstorf, Téléphone 056 201 45 45
3075 Rüfenacht, Téléphone 031 839 24 41
www.leugygax.ch